

ÉGALITÉ,
UNE AMBITION COMMUNE

ÉDUCATION

ESPACES PUBLICS

SPORT



ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES
PARLONS-EN!

ATELIER DE L'ÉGALITÉ
ÉDUCATION

SAMEDI 21 JANVIER 2017
SALLE DU CONSEIL, HÔTEL DE VILLE
49 PARTICIPANT-E-S

LANCEMENT

Durée : 5 – 10 minutes

Ouverture par Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne

>Rappeler l'action spécifique engagée sur l'égalité femmes-hommes dans ce nouveau mandat et les différents enjeux de l'égalité femmes-hommes sur la thématique de l'éducation.

« Mesdames et messieurs, j'ai plaisir à vous accueillir ce matin à l'hôtel de ville pour ce premier atelier de l'égalité. Je salue également les élus présents, en particulier Agnès Thouvenot, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes – qui a piloté l'organisation de cette série d'ateliers – ainsi que Damien Berthilier, adjoint à l'éducation, directement concerné par le thème de ce matin.

Avec ce nouveau mandat, nous avons initié une action spécifique sur l'égalité femmes-hommes qui s'est pour beaucoup appuyée sur notre expérience de 15 ans en matière de lutte contre les discriminations.

Cela s'est concrétisé d'une part par une délégation d'adjointe, et d'autre part, par la signature de La charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Cette signature s'est accompagnée d'un plan d'actions sur 4 ans, avec des actions concernant l'ensemble de nos politiques publiques, et relevant aussi bien de nos responsabilités en tant qu'employeur – afin d'agir d'abord sur nos propres pratiques et auprès de nos agents – que d'actions de sensibilisation en direction des habitantes et des habitants.

Les ateliers que nous organisons s'inscrivent directement dans cette démarche. Ils ont pour objectifs :

- *De co-construire une culture commune de l'égalité sur le territoire : l'égalité ne se décrète pas mais se construit.*
- *Et très concrètement, d'inventer ensemble des actions et des façons de faire, adaptées aux préoccupations et aux priorités des habitants et des habitantes qui feront progresser l'égalité demain.*

Pour chacun des trois ateliers – deux autres suivront d'ici fin janvier sur ville et espaces publics, et sport – nous avons choisi des thématiques identifiées comme prioritaires, relevant directement de nos compétences – et sur lesquelles nous pourrons donc agir vite et concrètement.

L'éducation est un enjeu fort de l'égalité femmes-hommes :

- *Car les inégalités de traitement se construisent très tôt - par des images et des stéréotypes – souvent involontaires mais véhiculées dès le plus jeune âge – intégrées et entretenues par la suite, qui « enferment » les enfants dans un rôle, influent sur leurs loisirs, leurs parcours scolaire, leur orientation et à l'âge adulte, sur la place qu'ils occupent – ou pas – dans la société.*
- *Car une ville comme la nôtre dispose de leviers pour faire évoluer les regards et les pratiques – par la formation par exemple des professionnels de la petite enfance et des intervenants éducatifs, par les activités du périscolaire, par le soutien et le développement de projets pédagogiques, etc...*

Certaines actions ont déjà commencé. D'autres restent à mettre en œuvre, à inventer, à partager. C'est ce que nous allons faire avec vous ce matin. Bon travail à toutes et à tous, et merci de votre participation et de votre mobilisation. »

Intervention de Sébastien Hovart

- Explication du déroulement de l'atelier : un temps de débat, un temps de travail en groupe pour élaborer collectivement des pistes d'actions, un temps d'échange avec les élu-e-s, technicien-ne-s sur l'efficacité et la faisabilité des actions proposées, un temps d'affinement des propositions et un temps final de présentation et d'évaluation des propositions.
- Présentation de Léah Touthou et Benjamin Jurdic, illustratrice et illustrateur qui modéliseront en dessin les propositions des groupes de travail.

TEMPS 1 : DÉBAT MOUVANT

Le débat mouvant est animé par Sébastien Hovart et Elise Vinet. A partir d'une ou plusieurs questions clivantes sur le sujet, chacun-e prend position dans l'espace et échange sur les enjeux centraux de la thématique.

Question spécifique sur l'éducation :

D'après vous, les filles et les garçons sont-ils-elles éduqué.es de la même façon ?

Se positionner sur un repère à 2 axes croisés :

Oui/Non : Je trouve cela bien comme ça/ je voudrais que ça change.

Oui, je trouve cela bien comme ça.

Non, je trouve cela bien comme cela

Oui, je voudrais que ça change.

Non, je voudrais que ça change

Une question générale est ensuite posée, commune à tous les ateliers, est posée :

Sur l'égalité femmes hommes actuellement en France diriez-vous que ça s'améliore ou que ça se dégrade ?

Réactions à chaud :

Pour celles et ceux qui considèrent que l'égalité F/H ne s'améliore pas :

Les inégalités f/H sur le marché du travail sont encore très fortes, et elles peuvent même s'accroître pour les femmes socialement défavorisées.

D'un autre côté, la politique en faveur de l'égalité femmes hommes s'est affirmée ces dernières années, imposant des obligations aux employeurs.

TEMPS 2 : ELABORATION DE PROPOSITIONS EN GROUPES DE TRAVAIL

Durée : 30 min

Les participant-e-s sont invité-e-s à se constituer en groupe de travail en s'installant autour des différentes tables. Une sous-thématique – sous forme de question – établie préalablement est distribuée aux groupes de travail. Le groupe peut faire évoluer la proposition.

Chaque groupe est encouragé à fonctionner en trois temps (distribution du guide d'animation et du plan d'actions) :

- Echanges sur le vécu sur ce sujet
- Pistes d'action et de questionnement
- Choix d'un sujet commun avec éventuellement une ou des pistes d'actions.

Les élu-e-s, technicien-ne-s et animateur-trice circulent dans les groupes pour relancer, apporter des éclairages, redonner les consignes et aider à aboutir à une proposition. Le et la dessinateur-trice circulent dans les groupes également pour prendre connaissance des différentes pistes d'actions envisagées et travailler sur leurs dessins, des premières esquisses.

A 5 minutes de la fin, Sebastien Hovart et Elise Vinet amènent chaque groupe à écrire sa proposition sur un panneau en carton plume. Les cartons plumes sont récupérés dans chaque groupe et sont alignés pour être visibles de toutes et tous. Sébastien rappelle la question et Elise lit la proposition en demandant des compléments d'information au groupe en question si besoin.

Groupe 1 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation concertée entre parents et professionnels au sujet de l'égalité filles/garçons ?

Proposition :

- Organiser des réunions trimestrielles avec le directeur de l'Alaé, les parents, les délégué-e-s de classes, les animateurs-trices et professionnel-le-s (enseignant-e-s) pour définir :
 - Des ateliers (réfléchir sur l'égalité)
 - Des jeux (théâtre, sportifs, quizz)

Groupe 2 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation égalitaire des enfants à la crèche ?

Proposition :

- Formation à la communication pour sortir du sexisme invisible

Groupe 3 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation égalitaire dans le périscolaire (accueil de loisirs associé à l'école) ?

Proposition :

- Organiser des ateliers et des activités de création artistique (théâtre, cinéma, affiches, bd...) pendant le temps périscolaire pour sensibiliser les enfants aux différentes questions d'égalité, notamment l'égalité femme-homme, en les rendant acteurs du projet.

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

- Valorisation finale du projet dans les écoles et à l'occasion de manifestations culturelles à Villeurbanne (les Invites).

Groupe 4 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour agir sur les stéréotypes de sexe ?

Proposition :

- Accroître la présence masculine parmi les professionnels des secteurs petite enfance et enfance (en particulier ATSEM et dans les relais d'assistant.e.s maternel.le.s) et prévoir une communication adaptée vis-à-vis des parents (pour favoriser l'acceptation de cette évolution et de cette « masculinisation » du métier).

Groupe 5 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour faire évoluer vers plus d'égalité sexuée le comportement et les pratiques des professionnels (animateurs.trices, éducateurs.trices) (façons de s'adresser aux enfants, de se comporter avec les enfants, de parler des enfants en fonction de leur sexe...) ?

Proposition :

- Des temps d'analyse de la pratique pour tous les professionnel.le.s en contact avec les enfants, pour qu'ils/elles soient acteurs/actrices de leur propre formation.

Exemples : atelier d'échanges, improvisations...

Groupe 6 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour faire évoluer vers plus d'égalité sexuée les activités proposées et les supports pédagogiques (livres, jeux...) ?

Proposition :

- Formation des équipes éducatives à un discours non genré et à avoir une posture professionnelle adaptée
- Promotion et valorisation des métiers petite enfance et école, services publics (police, gendarmerie...)

Groupe 7 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser la présence d'hommes dans les métiers de l'éducation et de la petite enfance ?

Proposition :

- Changer le vocabulaire : assistante maternelle -> assistant parental // heure des mamans -> heure des parents // relais assistantes maternelles (RAM) -> relais assistants parentaux (RAP)

Groupe 8 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour faire évoluer les espaces collectifs vers plus d'égalité sexuée (par exemple pour que les filles se réapproprient les cours de récréation) ?

Proposition :

- Repenser les espaces collectifs de jeux (cours de récré, square) en décentrant l'espace réservé aux jeux de ballons.

Groupe 9 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation égalitaire des enfants dans la famille ?

Proposition :

- Toucher la famille au sens large avec des témoignages d'habitant.e.s de parcours de vie positifs qui cassent les stéréotypes (affiches, Viva, école, interviews, etc...)

TEMPS 3 : APPORT DES ÉLU-E-S, TECHNICIEN-NE-S

Durée : 30 minutes

Les élu-e-s, technicien-ne-s disposent chacun d'un temps réduit pour réagir à une ou plusieurs propositions selon deux axes : la faisabilité par la Ville et l'efficacité imaginable en fonction de leur expertise. Un sablier est placé pour réguler le temps de parole.

Intervention d'Agnès Thouvenot, adjointe à la Lutte contre les discriminations et l'égalité Femme-Homme

Concernant la féminisation des termes, l'emploi du e.es est compliqué à l'oral, il faut citer à chaque fois les deux termes pour valoriser le masculin et le féminin.

Sortir du sexisme invisible dans les crèches nécessite une transformation de la posture personnelle face aux attitudes sexistes, qui passe par la formation et la sensibilisation.

Intervention de Damien Berthilier, adjoint à l'Éducation

Il faut envisager d'intervenir peut-être de manière différenciée. Aujourd'hui, la Ville souhaite faire l'articulation entre les projets périscolaire et éducatif et y travaille avec « Grandir à Villeurbanne », c'est donc une bonne idée.

Intervention de Delphine Dollat, directrice de la petite enfance

Aujourd'hui, 200 agent-e-s travaillent dans les crèches et environ 600 assistant-e-s maternel-le-s sont affilié-e-s aux relais d'assistant-e-s maternel-le-s. Des actions de sensibilisation ont été mises en place auprès des professionnel-le-s. Néanmoins, il faut savoir que la valorisation des métiers de la petite enfance auprès des hommes est difficile car les femmes n'acceptent pas toujours les hommes. Il y a encore des efforts à faire pour que les hommes intègrent le domaine de la petite enfance. Il faut changer l'image des métiers de la petite enfance même auprès des professionnel-le-s déjà en place.

Des temps sont organisés dans les crèches et les relais d'assistant-e-s maternel-le-s. pour que les parents fassent connaissance avec les professionnel-le-s.

Sensibilisation vers les parents : volonté de le faire, notamment pour faire face à certaines réactions des parents (Exemple : quand des parents viennent récupérer leur garçon déguisé en princesse).

Intervention de Pierre-Louis Dejean, directeur de l'éducation

Avec le projet éducatif Grandir à Villeurbanne, la Ville a la volonté de faire converger les projets éducatifs et périscolaires, dans lequel les parents seront associés aux professionnel-le-s.

Étude menée sur l'égalité filles-garçons / opérationnalité : Aménager les espaces est nécessaire, mais comment les garçons et les filles s'autorisent à pratiquer une activité genrée et s'extraire des stéréotypes ? Nécessité de revenir à la déconstruction (des stéréotypes) et donc à la formation des encadrant-e-s. L'acteur-clé est le coordinateur périscolaire (à engager : formation et sensibilisation).

Etude menée sur l'égalité / opérationnalité : aménager les espaces : comment les garçons et les filles s'autorisent à pratiquer une activité genrée et s'extraire des stéréotypes ?

Bien entendu, la question du vocabulaire est à prendre en compte pour éviter les stéréotypes.

Intervention de Marie-Christine Cerrato Debenedetti, chargée de mission lutte contre les discriminations

Concernant l'évolution du langage, la Ville de Villeurbanne a conçu un guide pour une communication non-stéréotypée qui s'applique en interne. Il faut dans les modalités de travail tenir compte des résistances au changement et donc prévoir également une pédagogie pour expliciter en quoi le langage non seulement rend compte des inégalités sexistes mais participe à les maintenir en invisibilisant les femmes par exemple.

Intervention d'Elise Vinet, animatrice et maîtresse de conférences en psychologie sociale.

Sur la question du langage, la langue n'est pas anodine. La langue française est discriminante car la grammaire donne la priorité au masculin. On a tous entendu la règle du « masculin l'emporte sur le féminin ». On pense parce qu'on a des mots et pas l'inverse. Le discours qu'on porte dépend de ces mots, qui prônent dès lors une vision de la société inégalitaire. Changer le langage/le vocabulaire n'est pas anecdotique car il porte une certaine vision de la société. Dès lors, il est important de bien préciser les différentes possibilités à l'oral. (Exemple : on dit souvent le docteur et l'infirmière, il est mieux de dire le/la docteur·e et l'infirmier·ère). Il est intéressant aussi, pour ne pas accentuer la bi-catégorisation Femmes Hommes qui est naturalisante, d'utiliser des termes de genre neutre, de façon à ce que les femmes, les hommes et les autres s'y retrouvent.

Féminiser permet de revaloriser. Exemple : il ne faut pas faire disparaître le rose mais se le réapproprier.

Intervenir sur les jeux de ballons dans les cours de récréation pour que le féminin prenne plus de place, en décentrant l'espace réservé aux ballons, mais également valoriser les activités de ballons auprès des filles.

Hommes dans le domaine de l'enfance : les hommes ne sont pas les seuls porteurs de l'autorité.

TEMPS 4 : AFFINAGE DES PROPOSITIONS

Durée : 20 minutes

A partir des réactions et compléments apportés dans le temps n°3, chaque groupe se remet au travail pour affiner et compléter sa proposition. L'objectif est qu'ils-elles précisent les moyens d'action et de mise en œuvre (répondre à la question Comment ?). Pendant ce temps, le et la dessinateur·trice mettent en image la proposition de chaque groupe sur un carton-plume.

A l'issue du temps réglementaire, Sébastien Hovart et Elise Vinet récupèrent les cartons-plumes dans chaque groupe. Ils sont alignés pour être visibles de toutes et tous. Sébastien rappelle la question et Elise lit la proposition en demandant des compléments d'information au groupe en question si besoin. Les dessins sont présentés.

Groupe 1 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation concertée entre parents et professionnels au sujet de l'égalité filles/garçons ?

Proposition :

- Organiser des réunions trimestrielles avec le directeur de l'Alaé, les parents, les délégués de classes, les animateurs·trices et professionnel·le·s (enseignant·e·s) pour définir :
 - Des ateliers (réfléchir sur l'égalité)
 - Des jeux (théâtre, sportifs, quizz)

Ces réunions auront lieu trois fois par an, avec un regroupement de tous les parents et les enfants.

Aboutir à une mise au point pour des professionnel·le·s avec la Ville dans l'idée de la continuité.

- Notion d'éducation concertée à insérer dans des animations existantes (Bons Plants en mai par exemple)
- Profiter des temps périscolaires pour encadrer l'égalité filles/garçons pour former les encadrant·e·s, pour faire venir les enfants et les parents lors d'un temps programmé (faire intervenir des professionnel·le·s) + dans les temps extrascolaires (MJC, clubs sportifs, associations (soutien scolaire)).

Groupe 2 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation égalitaire des enfants à la crèche ?

Proposition :

- Formation à la communication pour sortir du sexisme invisible
 - 1) Rendre visible le sexisme

(Exemples : Affiche avec un homme -> Un homme c'est fort ! / Comment ça tu pleures ? / La flûte traversière, c'est pour les filles ! // Affiche avec une femme -> Une femme c'est fragile ! / Tu fais du vélo toute seule ? / Une fille, ça ne grimpe pas aux arbres !)
 - 2) Réfléchir sur son propre comportement
 - 3) Etablir une charte de manière collective dans chaque entité pour les professionnel·le·s

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 3 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation égalitaire dans le périscolaire (accueil de loisirs associé à l'école) ?

Proposition :

- Organiser des ateliers et des activités de création artistique (théâtre, cinéma, affiches, bd...) pendant le temps périscolaire pour sensibiliser les enfants aux différentes questions d'égalité, notamment l'égalité femme-homme, en les rendant acteurs du projet.
- Valorisation finale du projet dans les écoles et à l'occasion de manifestations culturelles à Villeurbanne (les Invites).

Pour cela, il faut :

- Former les acteurs du périscolaire
- Sensibiliser les parents
- Sensibiliser les enfants de manière ludique (communication visuelle).
-

Groupe 4 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour agir sur les stéréotypes de sexe ?

Proposition :

- Accroître la présence masculine parmi les professionnels des secteurs petite enfance et enfance (en particulier ATSEM et dans les relais d'assistant·e·s maternel·le·s) et prévoir une communication adaptée vis-à-vis des parents (pour favoriser l'acceptation de cette évolution et de cette « masculinisation » du métier).

Comment ?

- Campagne de recrutement / job-dating pour valoriser les métiers de la petite enfance auprès des garçons (dès la troisième).
- Co-formation ATSEM/enseignant·e·s/monde associatif pour les sensibiliser et leur permettre d'aborder ces thématiques avec les enfants.
- Création d'un guide d'accompagnement pour les familles.

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 5 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour faire évoluer vers plus d'égalité sexuée le comportement et les pratiques des professionnels (animateurs·trices, éducateurs·trices) (façons de s'adresser aux enfants, de se comporter avec les enfants, de parler des enfants en fonction de leur sexe...) ?

Proposition :

- Des temps d'analyse de la pratique pour tous les professionnel·le·s en contact avec les enfants, pour qu'ils/elles soient acteurs/actrices de leur propre formation.

Exemples : atelier d'échanges, improvisations...

Comment ?

- Elaborer une grille d'observations égalité femmes-hommes
- Proposer des observations des professionnels par d'autres professionnels en mixant les métiers (ATSEM, animateurs·trices, éducateurs·trices, personnel·le·s de cantine et entretien, infirmier·ère...) + extérieures (chercheurs·euses, artistes..)

Exemple : pro de l'école A -> observation de l'école B

- Analyse des grilles d'observations et mise en avant des problématiques
- Ateliers de réflexion, improvisations, conférences, atelier d'écriture, etc... autour de ses problématiques afin de les mettre en lumière et/ou d'y apporter des réponses.
- ➔ Attention, quelque chose de suivi, pas juste une action ponctuelle.
- ➔ Nommer un référent égalité femmes homme dans chaque lieu d'accueil.

Groupe 6 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour faire évoluer vers plus d'égalité sexuée les activités proposées et les supports pédagogiques (livres, jeux...) ?

Proposition :

- Formation des équipes éducatives à un discours non genré et à avoir une posture professionnelle adaptée
- Promotion et valorisation des métiers petite enfance et école, services publics (police, gendarmerie...)

Comment ?

- Des journées de formation interactives en présence des parents et des équipes éducatives : co-éducation
- Construire un projet pédagogique commun entre équipe éducative et parents.

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 7 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser la présence d'hommes dans les métiers de l'éducation et de la petite enfance ?

Proposition :

- Changer le vocabulaire : assistante maternelle -> assistant parental // heure des mamans -> heure des parents // relais assistantes maternelles (RAM) -> relais assistants parentaux (RAP)

Comment ?

- Du RAM au RAP par le biais d'un accompagnement musical, clip par exemple (atelier MJC)
- Heure des parents : faire témoigner les enfants qui viennent les chercher à l'école (pas seulement les mamans !) et faire participer plusieurs écoles à ce projet.

Groupe 8 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour faire évoluer les espaces collectifs vers plus d'égalité sexuée (par exemple pour que les filles se réapproprient les cours de récréation) ?

Proposition :

- Repenser les espaces collectifs de jeux (cours de récré, square) en décentrant l'espace réservé aux jeux de ballons.

Comment ?

- Revoir le marquage au sol dans les cours de récré, ce qui implique une proposition d'activités plus variées (diversifier le matériel)

Qui décide du marquage au sol ? Collaboration de différents acteurs pour l'aménagement de la cour.

- Sensibiliser les intervenants la présentation et la communication des activités.

Groupe 9 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'éducation égalitaire des enfants dans la famille ?

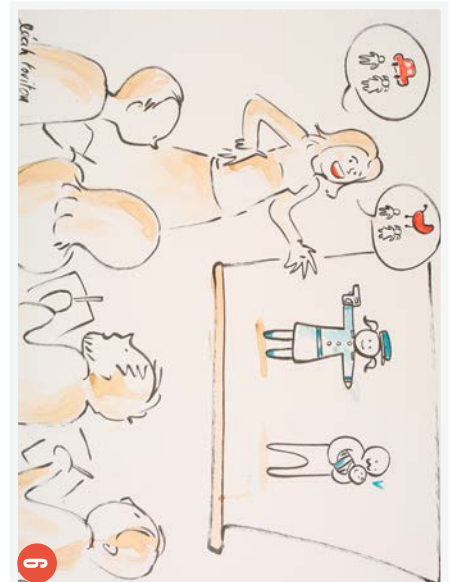
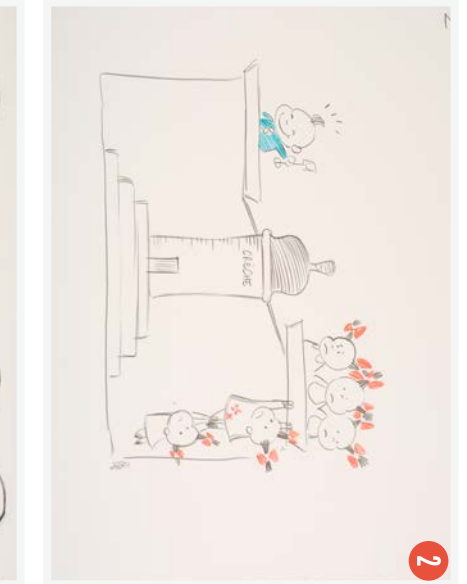
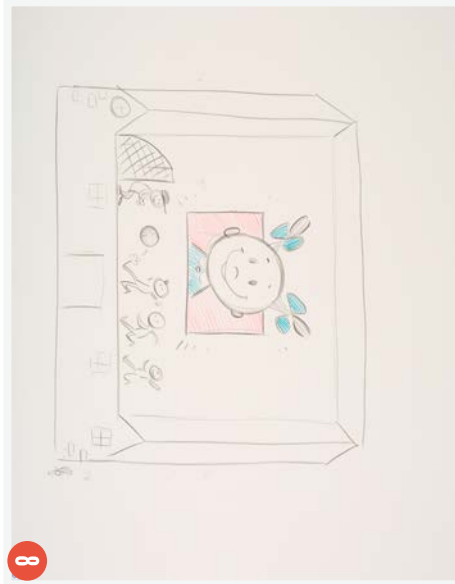
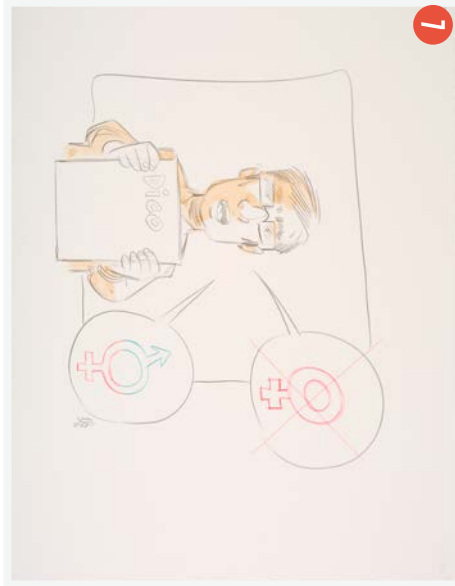
Proposition :

- Toucher la famille au sens large avec des témoignages d'habitant.e.s de parcours de vie positifs qui cassent les stéréotypes (affiches, Viva, école, interviews, etc...)

Comment ?

- dans Viva, une rubrique « Stop aux stéréotypes » consacrée à des parcours (positifs) qui cassent les stéréotypes :
 - **parcours professionnels** comme une femme pilote d'avion ou journaliste de guerre ou routier, ébéniste, maçon...
 - **parcours de vie** comme un homme père au foyer (heureux et librement choisi), ATSEM, sage-femme
 - Sous forme de BD (à destination de tous les âges) et/ou portraits.

LES PROPOSITIONS ILLUSTRÉES PAR LÉAH TOUITOU ET BENJAMIN JURDIC



TEMPS 5 : BAROMÈTRE ET CLÔTURE DE L'ATELIER

Au terme de ces différents temps de travail, chaque groupe a voté pour déterminer les trois propositions qui lui semblaient les plus intéressantes :

→ **Les trois propositions gagnantes sont celles des groupes 4, 9 et 6.**

Classement

1^e place : groupe 4

2^e place : groupe 9

3^e place : groupe 6

4^e place : groupe 3

5^e et 6^e place (ex aequo): groupes 2 et 1

7^e place : groupe 5

8^e et 9^e place : groupes 7 et 8

Agnès Thouvenot clôture l'atelier en réagissant à ces propositions et fait des annonces.

Sur les enjeux de formation des professionnel·le·s, c'est un des axes du plan d'actions. Les propositions confirment que cet axe doit être prioritaire, en particulier sur les temps périscolaires. Les coordonnateurs et coordonnatrices auront une formation dédiée ; et les formations BAFA financées par la Ville ont un module sur l'égalité filles-garçons.

Sur les enjeux autour de la communication :

- Il faut nous étudions plus particulièrement la transformation des RAM en RAP (relais d'assistant·e·s maternel·le·s en relais d'assistant·e·s parentaux). Mais c'est une bonne idée.
- Sur les affichages, une campagne municipale est prévue (lutte contre les stéréotypes).
- La rubrique Stop aux stéréotypes (proposition du groupe 9) sera intégrée prochainement dans Viva.